RESEAU PASSERELLES

UNE DYNAMIQUE DE PARTENARIAT

Ce projet innovant, sans précédent en termes d'organisation et d'ampleur dans notre pays, a vu le jour, grâce à un partenariat, entre la Fédération Loisirs Pluriel (1er réseau national d'accueil de loisirs et vacances pour enfants handicapés et valides), l'Agence Nationale aux Chèques Vacances et le Groupe Mornay. Lancé en avril 2010, le réseau PASSERELLES a pour ambition de se déployer sur l'ensemble de la France et a pour objectif d'accompagner ainsi 500 familles en 2012.

ancv — Chèque-Vacances

GROUPE MORNAY

Allocations Familiales — Caisse nationale

LOISIRS Pluriel

www.reseau-passerelles.com

N°Indigo 0 820 820 526
prix d'un appel local

DES VACANCES EN FAMILLE TOUT SIMPLEMENT

Pour que le handicap ne rime plus avec impossible...

RESEAU PASSERELLES

DES VACANCES EN FAMILLE TOUT SIMPLEMENT

Le projet PASSERELLES est né d'un constat : comme les autres, les parents d'enfants handicapés souhaitent partir en vacances en famille et pourtant, la majorité d'entre eux ne partent pas...

Fini le « casse-tête » des vacances !

Pour la plupart des parents d'enfants handicapés, projet de vacances rime trop souvent avec difficultés à résoudre : trouver un hébergement adapté, organiser les temps de soins de l'enfant, accompagner l'enfant dans un nouvel environnement sans repères, concilier activités de la fratrie et rythme de l'enfant, trouver des temps de repos seul ou en couple... 41% des parents d'enfants handicapés déclarent, avoir dû interrompre prématurément un temps de vacances en raison des difficultés rencontrées, d'adaptation de l'enfant ou de surcroît de fatigue de l'un des parents. Et 43% d'entre eux déclarent inscrire, « par défaut », leur enfant handicapé en séjour adapté pour pouvoir bénéficier d'un temps de vacances avec l'ensemble de la famille...

Une solution d'accueil-relai sur son lieu de vacances.

Face à cette situation aux nombreuses conséquences que l'on peut imaginer, le réseau PASSERELLES favorise le départ en vacances des familles ayant un enfant handicapé, en leur permettant de trouver, à proximité de leur lieu de vacances, un accueil à la journée, pour leur enfant handicapé voire même pour l'ensemble de la fratrie.

UN ACCOMPAGNEMENT « SUR MESURE » DES FAMILLES

Le réseau PASSERELLES, c'est :

- **Un réseau de structures d'accueil** collectif de la petite enfance, de loisirs ou de vacances, qui se portent volontaires pour accueillir, en plus de leur effectif habituel, un enfant handicapé et sa fratrie en vacances.

- **Une équipe technique**, chargée de recueillir les demandes des familles désireuses de partir en vacances en famille avec leur enfant handicapé. Elle élabore avec eux le projet de vacances, analyse les besoins de l'enfant et recherche la structure pouvant les accueillir au plus près du lieu de vacances de la famille.

Mode d'emploi

1 LA DEMANDE DE LA FAMILLE

Un premier contact a lieu afin de connaître les souhaits de la famille ; dates, destination, besoins en termes de prise en charge de leur enfant.
Ensuite, les parents sont invités à remplir un questionnaire afin de définir les besoins spécifiques de leur enfant sur son temps de prise en charge par le lieu d'accueil.
A partir de ces informations, une éducatrice du réseau PASSERELLES élabore une fiche personnalisée qui, une fois validée par les parents lance la recherche du lieu d'accueil.

2 LA RECHERCHE DU LIEU D'ACCUEIL

Le réseau PASSERELLES recherche une solution d'accueil, le plus proche possible du lieu de vacances de la famille et correspondant à l'ensemble des critères définis avec la famille.
Il peut s'agir d'un accueil :

- au sein d'une crèche ou halte-garderie, si l'enfant a moins de 6 ans,
- au sein d'un accueil de loisirs sans hébergement, si l'enfant a plus de 3 ans,
- auprès d'une assistante maternelle agréée ayant des disponibilités pendant les vacances,
- au sein d'un club enfants de village de vacances ou de camping.

Témoignage

« Depuis la naissance de Laurène, notre troisième enfant, atteint d'un polyhandicap, nous avons abandonné l'idée de partir en vacances en famille. Trop de contraintes : trouver un hébergement adapté, organiser des soins au quotidien, tout est plus compliqué. Jusqu'au jour où j'ai découvert l'existence de Loisirs Pluriel, un réseau de centres de loisirs accueillant des enfants handicapés et valides âgés de 3 à 13 ans, ouverts toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires. J'ai appellé l'association et au bout de quelques échanges, la responsable du centre m'a fait part de la possibilité d'accueillir Simon à la journée, mais aussi ses frères et sœurs, selon nos besoins. L'été suivant, nous sommes partis tous les 5, en famille, en vacances dans un gîte adapté et nous avons bénéficié de l'accueil promis sur le centre Loisirs Pluriel.
Pour la première fois depuis 5 ans, nous avons pu vivre un vrai temps de vacances.
Ce fut, pour nous, comme une renaissance ! »

Laurence et Eric - Parents de 3 enfants dont Laurène, 6 ans est atteinte de polyhandicap

3 LA MISE EN LIEN

L'éducatrice du réseau PASSERELLES assure la prise de contact entre la famille et le lieu d'accueil, afin de garantir la réalisation du projet souhaité par la famille. Une convention d'accueil est établie, par le biais du réseau PASSERELLES, entre la famille et le lieu d'accueil, définissant l'ensemble des éléments pratiques. Lors du séjour de la famille sur place, l'éducatrice se renseigne sur le déroulement de l'accueil. La famille dispose d'un numéro vert, 7 jours sur 7, afin de faire face à toute difficulté rencontrée avec le lieu d'accueil.

4 LE FINANCEMENT

L'accompagnement de la famille prend également en compte l'aspect financier.
Le coût du dispositif comprend trois éléments: une participation forfaitaire au fonctionnement du réseau Passerelles (75 €) + les frais d'inscription « ordinaires » au lieu d'accueil + les coûts complémentaires éventuels liés aux besoins spécifiques de l'enfant.
Le réseau Passerelles accompagne la famille dans la recherche du financement des surcoûts (MDPH, Bourse ANCV, Mutuelle, Caisse de retraite, CCAS...)